



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-02

Nature de l'acte :  
3.1 - Acquisitions

Conseillers municipaux  
En exercice : 10  
Présents : 10  
Votants : 10

Le 31/01/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 25/01/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

**Présents :** CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

**Procuration :**

**Absent excusé :**

**Secrétaire de séance :** FISCHER Julie

## 02 – ACHAT DE LA PARCELLE BOISEE B29

Parcelle B29 au lieudit CERNOIS JEAN d'une surface de 2ha 11a 00ca

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, informe les membres du conseil municipal que le groupement forestier du violon, 107 route des grands moulins à MAILLAT (01430) propose à la commune, la vente de la parcelle B29 au lieudit CERNOIS JEAN d'une surface de 2ha 11a 00ca au prix de 7 500 € TTC.

Considérant qu'il y a un intérêt pour la commune à acquérir la parcelle enclavée dans les parcelles communales :

**Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

### DECIDE :

- D'accepter l'achat de la parcelle boisée B29 au prix de 7 500 € TTC.
- Que les frais inhérents à cette vente seront à la charge de la commune.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.
- D'inscrire les crédits budgétaires correspondants au budget 2024.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

3.1 - Acquisitions

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 01/02/2024
- Affichée le 01/02/2024
- Certifiée exécutoire le 01/02/2024

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, identical to the one above.

Pascal COURTOIS

# Acte à classer

**DEL2024-02**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-02-01T12-01-56.00 ( MI250683125 )

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20240131-DEL2024-02-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ACHAT DE LA PARCELLE BOISEE B29 AU LIEUDIT CE  
JEAN

Date de décision : 31/01/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : <a href="#">DEL 2024-02-acquisition de la parcelle boisée B29.PDF</a>	Multicanal : Non
--	------------------

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/02/24 à 12:01

Par COURTOIS Pascal

Transmis

Date 01/02/24 à 12:01

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 01/02/24 à 12:06

